



Guénin  
Morbihan

## Autorisation de droit à l'image pour l'ALSH de Guénin 2020-2021

---

**La Mairie de Guénin par son accueil collectif de mineurs du mercredi et des vacances scolaires est susceptible d'avoir recours à votre autorisation pour l'utilisation de l'image de votre enfant.**

Je soussigné(e), ..... en tant que  
responsable légal de l'enfant .....  
né(e) le ..... donne mon autorisation  
à l'ALSH et aux services de la Mairie de Guénin, d'exploiter l'image (sur support  
photo, vidéo, etc...) à des fins de communication..

- Autorise  
 N'autorise pas

A ....., le.....

Signature